

C. DIEELIS donne lecture du texte suivant :

C. DIEELIS geeft lezing van de volgende tekst :

Les commerçants du centre historique de notre Commune, comme beaucoup d'autres, ont été durement touchés par la crise sanitaire que nous avons connus ces derniers mois.

Je vous avais interrogé le mois dernier, dans le cadre de l'article 53 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, quant au courrier reçu par les commerçants de la rue Wayez qui sollicitait un report des travaux de la rue pour ne pas les léser une seconde fois en une année.

Il apparaissait du courrier que certains échevins du Collège ne voulaient pas entendre parler d'un tel report.

Suite à ma question, le Collège m'a précisé qu'une rencontre serait organisée avec les commerçants pour tenter d'aboutir à un accord.

Mes questions sont donc les suivantes :

- Quelle a été la conclusion de la rencontre avec les commerçants ?
- Le Collège peut-il s'engager à postposer les aménagements de la rue Wayez qui vont impacter les commerçants pendant de nombreux mois ?
- Qu'en est-il de l'organisation des événements rue Wayez dans les prochains mois suite à la crise sanitaire ?
- A ce jour, où en est le projet d'aménagement de la rue Wayez et quels en sont les prochaines étapes ?

Monsieur le Bourgmestre-Président

Je vous confirme que les commerces de la rue Wayez, comme tous les autres, ont souffert de la crise sanitaire. Le Collège y est tout particulièrement attentif au travers du lancement d'un plan de relance pour le commerce local. Le réaménagement de la rue Wayez est un projet-phare pour notre commune et l'articulation des deux problématiques a retenu toute notre attention. Nous avons ensemble élaboré un plan pour diminuer l'impact des travaux à venir. Ce plan a été présenté par les échevines du commerce et des travaux publics, ainsi que par moi-même, aux commerçants. L'objectif est de décaler de quelques mois le démarrage du chantier de la rue Wayez (mars 2021) ; découper le projet en deux phases, la première qui concernera la zone de la rue de la Procession à la rue des Déportés anderlechtois, la seconde concernera le cœur de la rue Wayez. Nous répondrons à la demande des commerçants de faire un « double shift » pour travailler avec deux équipes, même le weekend, cela pour accélérer les travaux. Pour le décalage des travaux et le « double shift », nous avons déjà les accords de la « STIB » et de « VIVAQUA ». Pour la phase en deux parties, nous aurons une réunion la semaine prochaine avec la « STIB ». Nous avons bon espoir d'obtenir gain de cause. Je peux déjà vous dire que nous avons reçu un bon accueil des commerçants qui ont été satisfaits de notre proposition. Quant à l'état du dossier, la demande de permis a été introduite par la « STIB » et l'enquête publique aura lieu au mois de septembre.

C. DIEELIS

Il serait peut-être judicieux de tenir un peu plus de commissions par rapport à ce genre de dossiers pour que les Conseillers communaux puissent être tenus au courant de la situation.

Monsieur le Bourgmestre-Président

Nous terminons nos consultations et nous reviendrons vous les membres du Conseil.